

Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive ?

François Vincent, Olivier Dezutter and Pascale Lefrançois

Number 170, 2013

Formation initiale et formation continue

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70522ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vincent, F., Dezutter, O. & Lefrançois, P. (2013). Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive ? *Québec français*, (170), 93–94.

Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive?

PAR FRANÇOIS VINCENT, OLIVIER DEZUTTER ET PASCALE LEFRANÇOIS*

Comment enseigner efficacement la grammaire dans les cours de français ? Est-il préférable de partir de l'énoncé de la règle ou plutôt de l'observation d'exemples ? S'il est un débat devenu un classique en didactique des langues, c'est bien celui qui oppose les approches inductives et déductives de l'enseignement.

Alors que plusieurs recherches portent sur cette question dans le champ de la didactique des langues secondes (L2), il n'en est pas de même en didactique des langues premières (L1). C'est avec l'objectif de pouvoir faire profiter les enseignants en L1 des résultats des recherches menées en L2 que nous proposons ci-après une synthèse des différents travaux comparant les effets des approches inductives et déductives.

LES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE TYPE D'APPROCHE

Il convient tout d'abord de s'entendre sur la définition de l'induction et de la déduction. En général, le terme « déduction » renvoie aux approches partant du général pour aller vers le particulier (de la règle aux exemples), alors que le terme « induction » concerne les approches partant du particulier pour aller vers le général (des exemples à la règle). Cela dit, la vision de l'opérationnalisation de ces approches diffère d'un chercheur à l'autre.

Les approches déductives sont à peu près toujours semblables et ont pour noyau l'approche traditionnelle où les élèves réalisent des exercices d'application et sont soumis à une évaluation après que l'enseignant a transmis une règle grammaticale, soit oralement, soit par écrit. Les approches inductives nécessitent un travail réflexif de l'élève par l'observation d'un corpus menant à des hypothèses à confirmer. Les approches inductives peuvent prendre diverses formes¹. Certaines approches inductives mises de l'avant en enseignement des L2 sont peu exploitables en L1, en particulier celles qui reposent sur le principe selon lequel les contenus grammaticaux s'apprennent de manière intuitive, sans intervention formelle d'enseignement grammatical, comme dans le cas des bains linguistiques. D'autres, par contre, ont des résonances en français L1. C'est le cas des approches inductives de découverte auxquelles se

rattache la démarche active de découverte², particulièrement utilisée en français L1 lors de l'avènement de la nouvelle grammaire. Cette approche, nourrie par un esprit de recherche et d'interrogation par rapport au langage, vise la construction du savoir par l'élève et se déroule en un certain nombre d'étapes (prise de conscience d'une difficulté, observation et manipulation d'un corpus, émission d'une hypothèse, vérification de la généralisation de celle-ci, exercitisation, réinvestissement dans d'autres contextes). Les approches par dévoilement, quant à elles, visent également la construction des savoirs par l'élève, mais dans une dynamique où l'enseignant guide davantage les élèves par des questionnements orientant la réflexion et limitant la phase de tâtonnement des apprenants.

LE RÉSULTAT DES ÉTUDES COMPARATIVES

Nous présentons dans le tableau suivant les résultats de douze études comparatives repérées dans les principales banques de données³. On constatera vite que les conclusions varient d'une étude à l'autre, mais aussi que la nature de l'approche inductive choisie pour l'opérationnalisation vient directement influencer les résultats. Comme indiqué ci-dessus, trois types d'approches inductives sont distingués : l'approche inductive de dévoilement (A), l'approche inductive par découverte (B) et l'approche inductive intuitive sans validation par la personne enseignante (C).

Presque toutes les recherches qui comparent les effets de l'approche inductive faisant appel à un apprentissage intuitif à ceux de l'approche déductive soulignent l'efficacité de cette dernière. Inversement, dans les six études où l'approche inductive est opérationnalisée par une pédagogie du dévoilement, l'avantage de l'approche déductive n'est plus démontré. Finalement, la seule étude qui compare l'approche déductive et une approche inductive de découverte débouche sur une valorisation de l'approche inductive. Il serait tentant de conclure, après analyse sommaire des 12 études, à une efficacité plus marquée pour les modalités inductives que pour les modalités déductives – y compris sur la rétention à long terme – si on exclut les approches inductives intuitives sans retour de l'enseignant. Il faut, par contre, être prudent avant

*

François Vincent, doctorant à l'Université de Sherbrooke et chargé de cours

Olivier Dezutter, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke

Pascale Lefrançois, professeure de didactique, Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal

de transférer, pour ce qui concerne l'apprentissage de la L1, les conclusions des études portant sur l'apprentissage d'une L2.

Premièrement, seules cinq études sur les douze concernent l'apprentissage du français, les autres étant centrées sur l'enseignement de l'anglais et de l'espagnol. Dans le contexte d'apprentissage d'une L2, la proximité entre la ou les langues apprises et la ou les langues maîtrisées par les apprenants est un élément essentiel à prendre en compte⁴. Dans les cas étudiés, les apprenants suivaient une formation de niveau secondaire ou universitaire tantôt aux États-Unis, tantôt en Corée du Sud, au Moyen-Orient, au Japon ou en Chine. Cela rend les conclusions difficilement transférables à un apprenant du français L1 au Québec.

Deuxièmement, les études examinées utilisent une méthode quantitative pour laquelle la variable dépendante (l'objet de savoir) est dans tous les cas la maîtrise d'une notion grammaticale précise, habituellement syntaxique, apprise dans le but de faciliter l'expression orale ou écrite. Or, on sait

qu'en français L1, à côté de la syntaxe, les notions morphologiques constituent une bonne part des savoirs grammaticaux.

Par ailleurs, la compétence scripturale suppose la maîtrise de bien d'autres aspects que les simples éléments grammaticaux. Or, dans toutes ces études, la vérification de la maîtrise des savoirs grammaticaux ne passait pas par le réinvestissement de ces savoirs en contexte d'écriture, mais plutôt par des questionnaires balisés, ou encore par la production de courtes phrases décontextualisées.

Difficile, donc, en se basant sur les études menées sur l'apprentissage d'une L2, de conclure à un avantage décisif en faveur de l'utilisation des approches inductives en L1. Dans ce cas, quel choix devrait alors être fait par les enseignants ? La réponse à apporter suppose sans doute de sortir de la dichotomie volontairement utilisée dans l'exploration qui précède et de suivre le conseil de Parisi et Grosman⁵, qui invitent à éviter le débat caricatural entre les tenants des deux approches didactiques. Dans la réalité du travail en classe, selon les éléments du contexte de l'intervention éducative (type d'élèves, langue apprise, objet de savoir, etc.), les enseignants peuvent être amenés à créer une situation-problème, à susciter un questionnement ou à faire acquérir des automatismes, ce qui implique tantôt une approche inductive, tantôt une approche déductive. La combinaison occasionnelle des deux types d'approche peut s'avérer d'autant plus pertinente que la variation des pratiques permet d'intéresser, au cours d'une année, un plus grand nombre d'élèves. *

ARTICLES

	DÉFINITION DE L'APPROCHE INDUCTIVE	AVANTAGE À COURT TERME	AVANTAGE À LONG TERME
Mohammed, A. A. et Jaber, H. A. (2008)	C	D	N/A
Erlam, R. (2003)	C	D	N/A
Rose, K. et Ng, C. (2001)	C	D	N/A
Robinson, P. (1996)	C	D	N/A
Shaffer, C. (1989)	C	=	N/A
Abraham, R. (1985)	C	=	N/A
Vogel, S., Herron, C., Cole, S. P. et York, H. (2011)	A	I	=
Takimoto, M. (2008)	A	=	N/A
Haight, C., Herron, C. et Cole, S. P. (2007)	A	I	I
Rosa, R. et O'Neill, M. D. (1999)	A	=	N/A
Herron, C. et Tomasello, M. (1992)	A	I	I
Kim, J. (2007)	B	I	I

Légende :

A = Approche inductive de dévoilement
 B = Approche inductive par découverte
 C = Approche inductive intuitive
 D = L'étude a démontré un avantage significatif à l'approche déductive.
 I = L'étude a démontré un avantage significatif à l'approche inductive.
 = : L'étude n'a pas démontré d'avantage significatif pour une ou l'autre approche.
 N/A = N'a pas été vérifié

Notes et références

- 1 Wilfried Decoo, « The induction-deduction opposition : Ambiguities and complexities of the didactic reality », *International review of applied linguistics in language teaching*, vol. 34, n° 2, p. 1-20.
- 2 Suzanne-G. Chartrand. « Enseigner la grammaire autrement – animer une démarche active de découverte », *Québec français*, n° 99 (2005), p. 32-34.
- 3 Les 11 études proviennent d'une recension d'écrits issue des moteurs de recherche *Academic search complete*, *DAF*, *ERIC*, *FRANCIS*, *Education research complete*, *ERUDIT*, *Proquest*, *PsycINFO* et *Repère*, à partir des mots-clés *language*, *writing*, *grammar*, *teaching methods*, *pedagogical approaches*, *inductive*, *deductive*, *comparative* et *efficiency* et concernant les études publiées entre 1985 et 2012.
- 4 Jean-Pierre Jaffré, « L'orthographe du français, une exception ? », *Le français aujourd'hui*, n° 148 (2005), p. 23-31.
- 5 Gérard Parisi et Francis Grossmann. « Démarche didactique et corpus en classe de grammaire : le cas du discours rapporté », *Repères*, n° 39 (2009), p. 163-178.